

Mode d'emploi pour accueillir un stagiaire au LPNHE

Les règles et recommandations à lire et à suivre avant d'accepter un stagiaire

- A part dans le cas des services techniques, privilégier les stagiaires des parcours *physique fondamentale et appliquée* de niveau essentiellement M1 voire L3. Les stages de M2 sont prioritaires dans la mesure où ils constituent souvent le préambule à une thèse.
- Privilégier les stages d'une durée supérieure à 1 mois
- Eviter de prendre plus d'un stagiaire à la fois (sauf binôme identifié) et, prévoir d'être présent lors de l'arrivée de l'étudiant et très présent pendant toute la durée du stage
- Avant d'accepter un stagiaire, faire rentrer l'étudiant dans GESPER par le secrétariat de direction afin que les services généraux et le responsable des stages évaluent les possibilités d'accueil du stagiaire en termes de place. Les services généraux sont ainsi au courant du nombre de stagiaires prévu et peuvent alerter la direction si la « cote d'alerte » est atteinte.
- Informer le responsable scientifique/chef de service dès que l'accord a été donné de prendre un stagiaire.
- Faire signer la convention de stage par la direction du laboratoire avant l'arrivée du stagiaire.
- Identifier avant l'arrivée du stagiaire le bureau et le poste informatique qui lui auront été attribués. Ne pas faire de changements de bureaux.
- Et d'une manière plus générale, les responsables scientifiques/chefs de service sont encouragés à trouver et à renouveler des encadrants de stage et à répondre aux demandes sérieuses des étudiants candidatant pour travailler avec eux.